



QUADRILLE CAPITAL

DISRUPTION FUND

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31.12.2020

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion.....	3
rapport d'activité	7
rapport du commissaire aux comptes.....	9
comptes annuels	13
<i>bilan</i>	<i>14</i>
<i>actif</i>	<i>14</i>
<i>passif</i>	<i>15</i>
<i>hors-bilan.....</i>	<i>16</i>
<i>compte de résultat.....</i>	<i>17</i>
<i>annexes</i>	<i>18</i>
<i>règles & méthodes comptables</i>	<i>18</i>
<i>évolution actif net</i>	<i>21</i>
<i>compléments d'information</i>	<i>22</i>
inventaire.....	35

Commercialisateur	QUADRILLE CAPITAL
Société de gestion	QUADRILLE CAPITAL 16, place de la Madeleine – 75008 Paris
Dépositaire et conservateur	SOCIETE GENERALE 75886 Paris Cedex 18
Commissaire aux comptes	KPMG Tour Eqho – 2, avenue Gambetta – 92066 Paris La Défense Représenté par Gérard Gaultry

Informations concernant les placements et la gestion

Classification

OPC d'OPC : entre 0 et 67 % de l'actif net.

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Le résultat net est capitalisé et/ou distribué. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la société de gestion.

Objectif de gestion

Disruption Fund a pour objectif la plus-value sur les marchés actions internationaux avec une durée de placement recommandée de 5 ans. Le FCP s'exposera majoritairement au marché actions, directement ou indirectement, par le biais d'actions, d'OPVCM ou d'ETF, selon les conditions de marché.

D'un point de vue général, Disruption Fund recherche à investir dans l'innovation technologique. Plus spécifiquement, le gérant identifie les secteurs connaissant des ruptures technologiques et/ou structurelles, et investit dans les sociétés initiatrices et contributrices à ces ruptures. Le gérant recherche des sociétés leaders, à croissance rapide et au management visionnaire.

Indicateur de référence

Compte tenu de la politique de gestion concentrée sur l'innovation technologique et de la classe d'actif en actions, le FCP se réfère à l'indice MSCI World Euro dividendes nets réinvestis.

L'indice MSCI World Euro est calculé et publié par MSCI. Il est disponible sur Bloomberg : le ticker est MSDEWIN. La méthodologie de l'indice, sa composition, les règles de révision et compléments d'information sur les composants de l'indice sont disponibles sur msci.com.

La commission de surperformance est mesurée à l'indice MSCI World Euro. La performance est mesurée en Euros.

Stratégie d'investissement

Stratégies utilisées

Compte tenu de l'objectif de gestion du FCP, la première étape de sa stratégie d'investissement vise à identifier les secteurs et sous-secteurs économiques qui connaissent une rupture technologique et/ou structurelle.

Dans un deuxième temps, le gérant étudie ces ruptures et détermine de la création de valeur et de la viabilité de l'opportunité sectorielle.

En troisième lieu, dans les secteurs retenus, le gérant identifie les sociétés qui participent et profitent de ces ruptures et cherche à investir dans les leaders.

Cette recherche s'appuie sur l'expertise de la Société de Gestion, notamment dans les industries dans lesquelles elle investit en Venture Capital, telles que les technologies de l'information, les sciences de la vie, la consommation grand public et l'énergie.

Les sociétés retenues sont soumises à une analyse financière approfondie des publications comptables, des présentations publiques, et comprennent des rencontres avec les dirigeants d'entreprises. Ce processus rigoureux permet de s'assurer de la qualité des investissements.

Cette stratégie est mise en place à travers une exposition, en direct via des actions cotées et/ou indirectement via la détention de parts ou d'actions d'OPC, via des instruments dérivés tels que les obligations convertibles :

- En actions dans la limite de 100 % de son actif net ;
- En produits de taux dans la limite de 100 % de son actif net, en cas de conditions de marchés identifiées comme défavorables par la SGP sur les marchés actions.

Le fonds est exposé au risque de change jusqu'à 100 % de l'actif net, en particulier au Dollar US.

Ce risque de change peut-être couvert totalement ou partiellement, via des opérations de change à terme ou des futurs sur change (marchés réglementés ou de gré à gré).

Ces opérations sont effectuées dans la limite d'engagement maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions

Le fonds peut investir jusqu'à 100 % de son actif net en actions cotées : il peut investir jusqu'à 100 % de son actif net sur un ou plusieurs marchés de l'OCDE. Il peut également investir jusqu'à 75 % maximum de son actif net en actions cotées de sociétés immatriculées dans des pays émergents (par exemple la Chine, l'Inde, la Russie, les pays d'Amérique Latine). Il n'y a pas de répartition géographique prédéterminée des investissements.

Le fonds peut investir dans des titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation.

Titres de créances et instruments monétaires

Le fonds se réserve la possibilité d'investir de manière exceptionnelle si les conditions de marché ne permettent pas d'investir sur les marchés actions de manière sereine, jusqu'à 100 % de son actif net en titres de créance tels que : obligations à taux fixe et/ou à taux variable et/ou indexées, ainsi qu'en titres de créance négociables (TCN).

Le fonds peut investir sur des instruments du marché monétaire et bénéficiant lors de leur acquisition d'une notation minimale A1 (Standard & Poor's) ou P1 (Moody's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion.

Les titres de créances négociables et obligations bénéficient lors de leur acquisition d'une notation minimale Baa2 (Moody's) ou BBB (Standard & Poor's) ou jugée équivalente par la Société de Gestion. Les analyses réalisées par la Société de Gestion lui permettent d'évaluer la qualité de crédit des actifs du portefeuille, et peuvent amener le gérant à utiliser la notation de l'émetteur en cas d'absence de notation. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, le gérant effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée. Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être légèrement modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

La dette privée peut représenter jusqu'à 50 % de l'actif net.

Parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle

Le fonds peut investir jusqu'à 67 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, de toutes classifications pour lui permettre d'atteindre l'objectif de gestion du fonds.

Instruments dérivés

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir

- Change.

Nature des interventions

L'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture.

Nature des instruments utilisés

- Futures : sur change ;
- Change à terme : achat de devises à terme, vente de devises à terme.

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- Couverture du risque de change.

Ces instruments sont utilisés pour la couverture du portefeuille aux risques de change dans la limite de 100 % de l'actif du fonds et pour l'exposition action, dans la limite d'engagement maximum de 100 % de l'actif net du fonds. Des acteurs de premier plan, au premier rang duquel Société Générale, sont les contreparties privilégiées des opérations de gré à gré.

Titres intégrant des dérivés

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion, le fonds peut utiliser des titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles dans la limite de 100 % de l'actif net, dès lors que leurs sous-jacents permettent d'atteindre l'objectif de gestion du fonds.

Dépôts

Le fonds peut effectuer des dépôts d'une durée maximum de douze mois, auprès d'un ou plusieurs établissements de crédit.

Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal (souscriptions/rachats), le fonds peut se trouver temporairement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces. La position débitrice ne pourra excéder 10 % de l'actif net du fonds.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Le fonds n'a pas vocation à recourir aux opérations d'acquisition temporaire de titres.

Profil de risque

Votre argent est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion, s'appuyant le cas échéant, sur les recommandations du Conseiller. Ces instruments sont sensibles aux évolutions et aléas des marchés.

L'investisseur est exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du fonds, lequel ne bénéficie d'aucune garantie, peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription) peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque action

Le fonds peut, à tout moment, être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions (jusqu'à 100 % de l'actif net). Ce type de marché peut présenter de fortes amplitudes de mouvement à la hausse ou à la baisse. En cas de baisse de ces marchés, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer.

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Risque sectoriel et technologique

Le fonds est majoritairement exposé à des valeurs des secteurs de la technologie, de la santé, de l'innovation et la rupture technologique en général. L'investissement dans l'innovation et la rupture technologique est plus risqué et plus volatile que les marchés actions diversifiés. L'investisseur dans le FCP s'expose à des risques de rupture, d'obsolescence et de perte soudaine de chiffre d'affaire et de capital.

Risque lié à l'investissement sur des sociétés de petite et moyenne capitalisations/mid et small cap

Ce risque actions est lié à l'investissement dans des sociétés de petite ou moyenne capitalisations. Sur les marchés des sociétés de petite ou de moyenne capitalisation (small cap/mid cap), le volume des titres cotés est relativement réduit. En cas de problème de liquidités, ces marchés peuvent présenter des variations négatives davantage marquées à la baisse et plus rapides que sur les marchés de grandes capitalisations. Du fait de la baisse de ces marchés la valeur liquidative du fonds peut éventuellement baisser plus rapidement ou plus fortement.

Risque lié à l'investissement sur les titres émis dans les pays émergents

Les économies des pays émergents sont plus fragiles et plus exposées aux aléas de l'économie internationale. De plus les systèmes financiers y sont moins matures. Les actions cotées sur des marchés des pays émergents peuvent offrir une liquidité plus restreinte voire ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou des restrictions réglementaires. Les risques de pertes en capital importantes ou d'interruption dans la négociation de certains instruments financiers sont non négligeables.

Risque de change

Dans la limite de 100 % de son actif net. En cas d'exposition du fonds à d'autres devises que l'euro, non couverte en euro, la valeur liquidative du fonds pourra diminuer. La concentration du portefeuille en action des secteurs de la technologie, de l'internet, et des biotechnologies, expose l'investisseur de manière significative au risque de change, en particulier au Dollar US.

Risque de contrepartie

Risque lié au fait que la partie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements. Le FCP peut entrer dans des opérations de gré à gré avec une contrepartie dont l'insolvabilité pourrait la conduire à ne pas respecter ses engagements et à induire une perte pour le fonds.

Risque de crédit

Lié au risque de dégradation de la notation d'un émetteur. Toutefois, l'intégralité de l'actif du fonds n'est pas investie en titres d'un même émetteur.

Risque lié aux obligations convertibles

le fonds comporte un risque de variation de sa valorisation, lié à son exposition sur les marchés des obligations convertibles. En effet, ces instruments sont liés indirectement aux marchés d'actions et aux marchés de taux (duration et crédit) et ainsi, en période de baisse des marchés actions et taux, la valeur liquidative du fonds peut baisser.

Risque de taux

L'orientation des marchés de taux évolue en sens inverse de celle des taux d'intérêt. L'impact d'une variation des taux est mesuré par le critère « sensibilité » du fonds. Une sensibilité de 5, par exemple, se traduit ainsi, pour une hausse de 1 % des taux, par une baisse de 5 % de la valorisation du fonds.

Garantie ou protection

Néant.

Souscripteurs concernés

« Les parts de cet OPCVM ne sont pas et ne seront pas enregistrées aux Etats-Unis en application du U.S Securities act 1933 tel que modifié (« Securities Act 1933 ») ou admises en vertu d'une quelconque loi des Etats –Unis. Ces parts ne doivent ni être offertes, ni vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18/03/2010 et dans le dispositif FATCA). »

Les parts A du FCP sont ouvertes à tout souscripteur et plus particulièrement destinées aux Investisseurs Autorisés de la SICAV Bievre Epargne. La souscription initiale minimum des parts A est fixée à 1 000 000 euros. Les souscriptions faites par des entités appartenant à un même groupe peuvent être cumulées. Les parts A seront fermées à la souscription pour tout nouveau souscripteur souscrivant pour la première fois à compter du 31 décembre 2015 après le cut-off.

Les parts A' du FCP sont réservées à Quadrille Capital et ses Affiliés (employés, actionnaires et mandataires sociaux, ainsi qu'aux véhicules d'investissement (ou investisseurs) gérés par Quadrille Capital. La souscription initiale minimum des parts A' est fixée à 1 000 euros. Les souscriptions faites par des entités appartenant à un même groupe peuvent être cumulées.

Les parts B du FCP sont ouvertes à tout souscripteur, dans la limite d'une souscription initiale d'un montant minimum de 100 000 euros.

Les parts C du FCP sont ouvertes à tout souscripteur, dans la limite d'une souscription initiale d'un montant minimum de 1 000 000 euros. Les parts C seront fermées à la souscription pour tout nouveau souscripteur souscrivant pour la première fois à compter du 31 janvier 2021 après le cut-off.

Le FCP est également destiné à servir de support de contrats d'assurance vie en unités de compte.

L'investisseur souscrivant des parts de ce fonds souhaite investir dans un placement diversifié spécialisé dans l'innovation et la rupture technologique.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FCP dépend de la situation personnelle de chaque investisseur, et notamment de ses objectifs propres et de la composition de son portefeuille financier. Il est recommandé au souscripteur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce FCP.

La durée minimale de placement recommandée est de cinq (5) ans.

Fréquence de distribution

En cas de distribution, une fois par an au mois de mars.

Indications sur le régime fiscal

Les distributions et les plus-values éventuelles réalisées par le FCP sont imposables. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le FCP et aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le FCP dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de celles en vigueur dans le pays où investit le FCP.

L'attention de l'investisseur est spécialement attirée sur tout élément concernant sa situation particulière. Le cas échéant, en cas d'incertitude sur sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller fiscal professionnel.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- *Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : Quadrille Capital – 16, place de la Madeleine – 75008 Paris – Tél. 01.79.74.23.40.*
- *Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire auprès de : Monsieur David Shu – Tél : 01 79 74 23 44 – E-mail : dshu@quadrillecapital.com.*
- *Date d'agrément par l'AMF : 24 avril 2007.*
- *Date de création du Fonds : 10 juillet 2015.*

rapport d'activité

XXXX

Informations juridiques

A) Prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Dès sa création en 2007, Quadrille Capital a intégré des critères extra comptables dans ses processus d'investissement, de l'analyse d'opportunité d'investissement à la cession. En effet, la SGP est convaincue que les données extra financières permettent la création de valeur et favorisent un alignement des intérêts entre toutes les parties prenantes : les dirigeants et les salariés, les investisseurs et la société au sens large.

Quadrille Capital a signé la Charte d'Engagements des Investisseurs pour la Croissance de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (France Invest), et s'est engagé à adopter et appliquer les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) définis par l'ONU.

B) Procédure de suivi et de sélection des intermédiaires

En tant que société de gestion, Quadrille Capital a l'obligation de sélectionner des intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres transmis pour le compte de ses clients.

Conformément à la réglementation, Quadrille Capital a établi une politique d'exécution des ordres lui permettant d'obtenir le meilleur résultat possible. La politique d'exécution des ordres prévoit notamment que les ordres soient enregistrés et traités avec célérité et précision, en tenant compte des conditions du marché.

Les critères retenus pour la sélection des intermédiaires garantissant la meilleure exécution des ordres de bourse sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Ils dépendent des marchés sur lesquels les intermédiaires offrent leurs prestations, tant en termes de zones géographiques (intermédiaires globaux, pan-européens, locaux), de type de sociétés (grands groupes, PME, TPE).

Les critères d'analyse portent notamment, la solidité financière, la rapidité, la qualité de traitement et d'exécution des ordres, les coûts d'intermédiation ainsi que sur la disponibilité et la pro-activité des interlocuteurs.

Sur cette base, la liste des intermédiaires sélectionnés fait l'objet d'une revue annuelle.

C) Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation

Quadrille Disruption Fund a recours aux seuls services d'exécution d'ordres auprès d'intermédiaires.

L'intégralité des frais d'intermédiation versés a consisté en la rémunération de services d'exécution d'ordre (actions et titres de capital) auprès de tiers.

Le choix des prestataires et leur évaluation est dûment encadré dans le cadre de la Procédure de Sélection des Intermédiaires ainsi que dans la Politique de Conflit d'Intérêt.

D) Politique d'exercice des droits de vote

La politique de vote énonce les principes généraux d'application habituellement retenus en matière de votes.

1) Principes pour déterminer l'exercice des droits de vote

Quadrille Capital exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC sont elle assure la gestion lorsqu'il existe des risques de modification de la stratégie des sociétés par rapport à ses critères d'investissement (changement de majorité de l'actionariat, fusion – acquisition, restructuration...).

Une fois ces risques identifiés, Quadrille Capital prendra en compte les critères suivants :

- Significativité du poids de Quadrille Capital dans le vote : la société de gestion doit détenir plus de 2% du capital de la société ;
- La couverture des encours des OPC actions : la ligne doit représenter plus de 5% de l'actif net d'un OPC ;
- Le coût lié à l'exercice des droits de vote.

Politique de droits de vote

La politique de droits de vote de Quadrille Capital vise à privilégier les intérêts exclusifs des porteurs de parts de ses fonds. A cet effet, et concernant le vote des sociétés entrant dans le champ d'application de la présente politique, les votes émis par Quadrille Capital favoriseront :

- la mise en place des fondements d'un régime de gouvernement d'entreprise efficace ;
- les droits des actionnaires et les principales fonctions des détenteurs du capital ;
- le traitement équitable des actionnaires ;
- le rôle des différentes parties prenantes dans le gouvernement d'entreprise ;
- la transparence et la diffusion de l'information ;
- la responsabilité du conseil d'administration.

2) Conflits d'intérêt

Le code de déontologie de Quadrille Capital définit, pour tous les collaborateurs de l'équipe de gestion, les cas où une situation de conflit d'intérêt pourrait être avérée.

3) Exercice de droits de vote

Au cours de l'exercice, Quadrille Capital n'a pas rencontré de situation nécessitant l'exercice de son droit de vote.

E) Utilisation d'un levier

Quadrille Disruption Fund n'a pas eu recours à des instruments à effet de levier au cours de l'exercice.

F) Règlement SFTR

Quadrille Disruption Fund n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres ou des contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) au cours de l'exercice.

G) Calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

H) Politique de rémunération

En conformité avec les dispositions de la Directive AIFM (2011/61/EU), la politique de rémunération de Quadrille Capital est décrite dans le rapport de gestion de la Société de Gestion. Un extrait est disponible sur demande.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019 :

- Le montant total des rémunérations (y compris les cotisations sociales) du personnel de Quadrille Capital s'élève à 3.434.370 Euros, dont 708.936 Euros de rémunération variable ;
- Une rémunération liée au carried interest des fonds sous gestion de 0 Euros a été versée.

Compte tenu de l'encours sous gestion inférieur à 1 milliard d'euros, qui n'utilise pas l'effet de levier et qui gère des véhicules fermés à la souscription, bloqués sur la durée de vie des fonds (périodes supérieures à 8 ans), le principe de proportionnalité décrit au 4.2 de la position AMF n°2013-11 dispense la société de publier d'autres éléments sur sa politique de rémunération.

D) Rémunération de Grenelle Capital

Comme spécifié dans le prospectus de Quadrille Disruption Fund, Grenelle Capital agit en tant que conseiller en investissements financiers (« CIF ») au sens de l'article L.541-1 du Code Monétaire Financier auprès de Quadrille Capital.

La convention de conseil entre Quadrille Capital et Grenelle Capital a pris fin le 17 décembre 2019. Le dernier prospectus en date du 26 février 2020 a été modifié en conséquence.

Quadrille Capital a versé 462.417 EUR à Grenelle Capital en rémunération de ses services entre le premier janvier 2019 et le 17 décembre 2019.

rapport du commissaire aux comptes

comptes
annuels

BILANactif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	39 229 808,17	18 320 814,91
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	35 141 222,34	18 320 814,91
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 088 585,83	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	312 201,12	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	312 201,12	-
Comptes financiers	8 873 110,81	433 848,19
Liquidités	8 873 110,81	433 848,19
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	48 415 120,10	18 754 663,10

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	37 505 595,59	15 898 423,88
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 235 655,87	2 636 248,54
• Résultat de l'exercice	-614 918,82	-189 010,03
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	48 126 332,64	18 345 662,39
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	245 933,92	48 525,73
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	245 933,92	48 525,73
Comptes financiers	42 853,54	360 474,98
Concours bancaires courants	42 853,54	360 474,98
Emprunts	-	-
Total du passif	48 415 120,10	18 754 663,10

HORS-bilan

31.12.2020

31.12.2019

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 191,89	42 725,48
• Produits sur actions et valeurs assimilées	23 961,37	11 713,69
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	28 153,26	54 439,17
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-6 192,93	-6 946,82
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-6 192,93	-6 946,82
Résultat sur opérations financières (I - II)	21 960,33	47 492,35
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-395 834,64	-276 774,90
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-373 874,31	-229 282,55
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-241 044,51	40 272,52
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-614 918,82	-189 010,03

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Méthodes d'évaluation

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

- Les actions et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ;
- Les obligations et assimilées sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture, ou des cours transmis par la société de gestion ;
- Les obligations convertibles sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture ou des cours transmis par la société de gestion ;
- Les parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue ;
- Les titres de créances négociables sont valorisés au prix d'acquisition majoré des intérêts courus pour les T.C.N à échéance à trois mois maximum et pour les TCN à plus de trois mois, à la valeur de marché ou en l'absence de transactions significatives par application d'une méthode actuarielle. Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions éventuelles de valeurs françaises ou étrangères sont calculées par référence à la méthode FIFO.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.

Les emprunts de titre : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.

Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, le FCP a opté pour une présentation en annexe de la liste des titres reçus et de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.

Les instruments financiers à terme ferme négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté, dont l'évolution paraît incorrecte le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Directoire de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles. Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan

Les éléments de hors-bilan sont présentés en valeur de marché, cette valeur résultant pour les opérations conditionnelles de la traduction en équivalent sous-jacent.

L'engagement sur les marchés à terme est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Indication du mode de comptabilisation des titres

Les titres sont comptabilisés frais exclus.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

- Les revenus sont comptabilisés selon la méthode des revenus encaissés.
- Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode des intérêts encaissés.
- Le résultat net est capitalisé et/ou distribué. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la Société de Gestion.

Frais de gestion financière

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais facturés peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP ;
- Les frais externes à la Société de Gestion (Commissaire aux comptes, dépositaire, distributions, avocats) ;
- Des commissions de mouvement facturées au FCP.

Commissions de mouvement

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux Barème (TTC)
Frais de gestion financière	Actif net	Part A : 1 % Part A' : 1 % Part B : 1,5 % Part C : 1,5%
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Parts A : 0,2 % maximum Parts A' : 0,2 % maximum Parts B : 0,2 % maximum Parts C : 0,2% maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Parts A : 5 % maximum Parts A' : 5 % maximum Parts B : 5 % maximum Parts C : 5% maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commissions de mouvement	Actif net	Parts A : néant Parts A' : néant Parts B : 15 % de la performance au-delà de l'indice MSCI World Euro* Parts C : Néant

* La commission de surperformance est fondée sur la performance du fonds sur l'exercice par rapport à l'indice de référence. Dès que la performance depuis le début de l'exercice est positive et dépasse la performance de l'indice de référence, une provision de 15 % de cette surperformance est constituée. En cas de baisse, une reprise de provision est effectuée. Lors de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la société de gestion. La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est l'exercice comptable du fonds. Pour le premier exercice, la période de référence sera du 28 août 2015 au 31 décembre 2016. A compter du 1er janvier 2017, cette commission sera calculée sur une période de 12 mois. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au DICI.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité du fonds est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs (non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : néant.
- Changement à intervenir : néant.

armes

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le résultat net est capitalisé et/ou distribué. Les plus-values nettes réalisées sont capitalisées et/ou distribuées par décision de la société de gestion.



2 évolution actif net

Devise	31.12.2020	31.12.2019
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	18 345 662,39	30 246 093,88
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	31 251 139,28	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-12 635 228,00	-15 668 773,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 049 488,70	5 611 490,21
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 248 480,99	-1 963 678,99
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-233 416,93	-211 926,94
Différences de change	-924 507,57	481 073,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	6 896 534,66	80 666,71
- Différence d'estimation exercice N	6 990 641,68	94 107,02
- Différence d'estimation exercice N-1	94 107,02	13 440,31
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-373 874,31	-229 282,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-984,59	-
Actif net en fin d'exercice	48 126 332,64	18 345 662,39

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	8 873 110,81
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	42 853,54
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 873 110,81	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	42 853,54	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	NOK	GBP	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	26 545 125,48	2 118 151,96	1 187 129,93	1 314 056,97
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	46 921,17	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	2 974,93	309 226,19	-	-
Comptes financiers	-	-	219 072,13	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	42 853,54	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	312 201,12
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Ventes reglements differes	309 226,19
Coupons a recevoir	2 974,93
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	245 933,92
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	245 933,92
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise/ rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART A / FR0012770154	14 799 008,811	21 500 000,00	10 715 888,744	11 850 012,02
PART A' / FR0013400868	53 827,966	60 677,59	-	-
PART B / FR0012770162	3 212 001,679	3 743 577,68	624 977,159	785 215,98
PART C / FR0014000U71	5 732 326,148	5 946 884,01	-	-
Commission de souscription/rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		16 409,82		57 708,49
PART A' / FR0013400868		-		-
PART B / FR0012770162		-		-
PART C / FR0014000U71		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		16 409,82		43 036,84
PART A' / FR0013400868		-		-
PART B / FR0012770162		-		-
PART C / FR0014000U71		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0012770154		-		14 671,65
PART A' / FR0013400868		-		-
PART B / FR0012770162		-		-
PART C / FR0014000U71		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART A / FR0012770154	1,20
PART A' / FR0013400868	1,20
PART B / FR0012770162	1,70
PART C / FR0014000U71	1,70
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	
	Montant
Catégorie de part :	
PART A / FR0012770154	-
PART A' / FR0013400868	-
PART B / FR0012770162	194 611,91
PART C / FR0014000U71	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- Actions -

- Obligations -

- Titres de créances -

- Autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- Actions -

- Obligations -

- Titres de créances -

- Autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- Opc -

- Autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-614 918,82	-189 010,03
Total	-614 918,82	-189 010,03

PART A / FR0012770154	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-318 481,31	-189 010,03
Total	-318 481,31	-189 010,03
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART A' / FR0013400868	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-424,25	-
Total	-424,25	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART B FR0012770162	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-287 978,97	-
Total	-287 978,97	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

PART C FR0014000U71	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-8 034,29	-
Total	-8 034,29	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	11 235 655,87	2 636 248,54
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	11 235 655,87	2 636 248,54

PART A / FR0012770154	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	10 408 552,09	2 636 248,54
Total	10 408 552,09	2 636 248,54
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART A' / FR0013400868	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	13 668,47	-
Total	13 668,47	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B FR0012770162	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	675 247,70	-
Total	675 247,70	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART C FR0014000U71	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	138 187,61	-
Total	138 187,61	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 10 juillet 2015.

Devise					
EUR	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Actif net	48 126 332,64	18 345 662,39	30 246 093,88	13 616 507,59	51 438 863,19

PART A / FR0012770154		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR			
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre de parts en circulation	21 780 141,537	17 697 021,47	32 783 404,489	12 782 629,843	49 232 088,279
Valeur liquidative	1,7651	1,0366	0,9226	1,0652	1,0448
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,46	0,138	-0,16	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART A' / FR0013400868		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR			
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre de parts en circulation	53 827,966	-	-	-	-
Valeur liquidative	1,4461	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,24	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART B FR0012770162	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre de parts en circulation	2 587 024,52	-	-	-	-
Valeur liquidative	1,3336	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,14	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART C FR0014000U71	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	30.12.2016
Nombre de parts en circulation	5 732 326,148	-	-	-	-
Valeur liquidative	1,0734	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,02	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US0079031078	ADVANCED MICRO DEVICES INC	PROPRE	10 500,00	787 017,29	USD	1,64
NL0012817175	ALFEN NV	PROPRE	13 200,00	1 090 320,00	EUR	2,27
US0231351067	AMAZON.COM INC	PROPRE	205,00	545 683,18	USD	1,13
US0378331005	APPLE INC	PROPRE	5 480,00	594 288,10	USD	1,23
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 560,00	620 178,00	EUR	1,29
US09075P1057	BIOXCEL THERAPEUTICS INC	PROPRE	14 700,00	555 057,01	USD	1,15
FR0011648716	CARBIOS	PROPRE	21 300,00	843 480,00	EUR	1,75
GB00BG5KQW09	CERES POWER HOLDINGS PLC	PROPRE	80 500,00	1 187 129,93	GBP	2,47
US2254471012	CREE	PROPRE	10 500,00	908 790,00	USD	1,89
CH0334081137	CRISPR THERAPEUTICS LTD	PROPRE	8 200,00	1 026 114,18	USD	2,13
US22788C1053	CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	PROPRE	7 000,00	1 211 834,42	USD	2,52
US2653342012	DUNE ACQUISITION CORPORATION	PROPRE	25 000,00	208 409,95	USD	0,43
US26853E1029	EHANG HOLDINGS LTD ADR	PROPRE	29 000,00	500 339,18	USD	1,04
US29355A1079	ENPHASE ENERGY	PROPRE	5 600,00	803 099,18	USD	1,67
US2997341035	EVELO BIOSCIENCES INC	PROPRE	61 300,00	605 710,43	USD	1,26
US3896371099	GRAYSCALE BITCOIN TRUST	PROPRE	36 300,00	949 368,64	USD	1,97
US62914V1061	INO INC ADR	PROPRE	30 700,00	1 222 931,63	USD	2,54
US45826J1051	INTELLIA THERAPEUTICS INC	PROPRE	16 700,00	742 495,20	USD	1,54
NO0010823131	KAHOOT AS	PROPRE	140 000,00	1 272 241,31	NOK	2,64
CA53227R1064	LIGHTSPEED POS INC	PROPRE	22 800,00	1 314 056,97	CAD	2,73
US58733R1023	MERCADOLIBRE	PROPRE	675,00	924 174,33	USD	1,92
FR0011341205	NANOBIOTIX	PROPRE	50 000,00	690 000,00	EUR	1,43
US63009J1079	NANOBIOTIX SA ADR	PROPRE	9 500,00	128 110,83	USD	0,27
NO0010081235	NEL ASA	PROPRE	306 000,00	845 910,65	NOK	1,76
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	2 600,00	1 109 656,33	USD	2,31

DISRUPTION FUND

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US70450Y1038	PAYPAL HOLDINGS INC	PROPRE	4 650,00	890 057,62	USD	1,85
US72352L1061	PINTEREST INC	PROPRE	19 250,00	1 036 798,66	USD	2,15
US80810D1037	SCHRODINGER INC	PROPRE	14 900,00	964 228,68	USD	2,00
US81141R1005	SEA LTD ADR	PROPRE	5 000,00	813 411,79	USD	1,69
US81762P1021	SERVICENOW INC	PROPRE	1 280,00	575 824,77	USD	1,20
US83304A1060	SNAP INC	PROPRE	35 000,00	1 432 266,76	USD	2,98
FR0013227113	SOITEC SA	PROPRE	4 600,00	732 780,00	EUR	1,52
US8522341036	SQUARE INC	PROPRE	7 570,00	1 346 520,21	USD	2,80
IL0011267213	STRATASYS	PROPRE	39 400,00	667 212,62	USD	1,39
US87918A1051	TELADOC HEALTH INC	PROPRE	3 495,00	571 174,21	USD	1,19
US90138F1021	TWILIO INC	PROPRE	5 100,00	1 410 935,39	USD	2,93
US90353T1007	UBER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	28 500,00	1 187 936,74	USD	2,47
US9224751084	VEEVA SYSTEMS INC	PROPRE	3 800,00	845 531,45	USD	1,76
US98954M1018	ZILLOW GROUP INC SHARES A	PROPRE	8 200,00	911 044,09	USD	1,89
US98980G1022	ZSCALER INC	PROPRE	6 550,00	1 069 102,61	USD	2,22
Total Action				35 141 222,34		73,02
O.P.C.V.M.						
LU0562498773	AMUN.MM SH.TERM EUR CL.IV CAP.	PROPRE	2 024,449	2 009 679,43	EUR	4,18
LU0167238863	BNP PARIBAS INSTICASH USD SICAV	PROPRE	153,39	15 651,42	USD	0,03
LU0206982331	CANDRIAM MONEY MARKET SICAV - CANDRIAM MONEY MARKET EURO	PROPRE	3 712,27	2 031 985,23	EUR	4,22
LU0945454980	JPMORGAN US DOLLAR MONEY MARKET FUND VNAV SICAV CAP	PROPRE	194,55	16 767,03	USD	0,03
LU1577896514	LOMBARD ODIER FUNDS SHORTN TERM SICAV	PROPRE	68,638	628,57	USD	0,00
FR0000984254	UNION DOLLAR CASH FCP 3DEC	PROPRE	8,987	13 874,15	USD	0,03
Total O.P.C.V.M.				4 088 585,83		8,50
Total Valeurs mobilières				39 229 808,17		81,51
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	8 654 038,68	8 654 038,68	EUR	17,98
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	196 091,46	219 072,13	GBP	0,46
	BANQUE USD SGP	PROPRE	-52 433,45	-42 853,54	USD	-0,09
	VTE DIFF TITRES NOK	PROPRE	3 239 453,59	309 226,19	NOK	0,64
Total BANQUE OU ATTENTE				9 139 483,46		18,99

DISRUPTION FUND

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMCALNAVCPTA	PROPRE	-2 699,89	-2 699,89	EUR	-0,01
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-5 907,23	-5 907,23	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-31 613,18	-31 613,18	EUR	-0,07
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-64,18	-64,18	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-4 464,50	-4 464,50	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-3 885,03	-3 885,03	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-167 000,57	-167 000,57	EUR	-0,35
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-27 611,34	-27 611,34	EUR	-0,06
	PRHONOCAC	PROPRE	-2 688,00	-2 688,00	EUR	-0,01
Total FRAIS DE GESTION				-245 933,92		-0,51
Total Liquidites				8 893 549,54		18,48
Coupons						
Action						
US8740391003	TAIWAN SEMI. SP ADR	ACHLIG	10 419,00	2 974,93	USD	0,01
Total Action				2 974,93		0,01
Total Coupons				2 974,93		0,01
Total DISRUPTION FUND				48 126 332,64		100,00